

Hier, je me plaignais auprès de la presse mais surtout sur ce blog pour que vous puissiez le savoir du fait que la Communauté Urbaine du Grand Nancy n'avait toujours pas adressé le dossier du Conseil de Communauté de vendredi à certains Conseillers Communautaires d'opposition.

Pour votre information, le dossier est arrivé par colissimo ce mardi matin à la mairie de Tomblaine. On a mesuré son épaisseur, il fait 10 cm. C'est vous dire qu'il y a de quoi lire et de quoi travailler. Dedans, on trouve le budget primitif de l'année 2013, le rapport de présentation, les annexes, le programme d'actions en faveur du parc privé, le règlement budgétaire et financier... ainsi que 39 délibérations à l'ordre du jour.

Adresser un tel dossier 4 jours avant le Conseil de Communauté, c'est un nouveau déni de démocratie de Monsieur Rossinot.